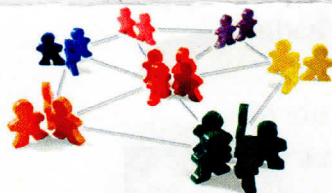


Le partenariat, Pierre angulaire de la mesure de réparation pénale

"Méthode d'action coopérative fondée sur un engagement libre, mutuel et contractuel d'acteurs différents mais égaux, qui constituent un acteur collectif dans la perspective d'un changement des modalités de l'action [...] et élaborent à cette fin un cadre d'action adapté au projet qui les rassemble, pour agir ensemble à partir de ce cadre"¹, le partenariat constitue la pierre angulaire de la mesure de réparation pénale.

Mesure éducative prononcée à l'égard d'un mineur auteur d'une infraction pénale, la mesure de réparation pénale vise à lui permettre de comprendre la portée de son acte et lui faire prendre conscience de l'existence d'une loi pénale. Par ailleurs, si elle est destinée à favoriser un processus de responsabilisation le reconnaissant comme sujet de droit répondant de ses actes, cette mesure alternative aux poursuites donne également au mineur l'occasion de se réinscrire positivement dans le corps social en mobilisant ses potentialités et ainsi de s'engager dans un processus de restauration de son estime de soi. L'investissement des partenaires prend alors tout son sens.

En effet, la mesure de réparation pénale revêt une sphère bidimensionnelle, conjuguant réflexion et action, dans laquelle le mineur effectue une activité ou une action au bénéfice de la victime ou dans l'intérêt de la collectivité. Dans ce cadre, la disponibilité et la bienveillance du partenaire qui accueille le mineur contribue inéluctablement à sa réconciliation avec la société.



Conscient des enjeux inhérents à la fidélisation de son réseau de partenaires et au développement partenarial, le service de réparation pénale a mis en place des groupes de travail.

Dans ce cadre, les membres du service se sont rencontrés plusieurs fois en 2016, ce qui a permis une mise à jour du répertoire des partenaires existants et un recensement des besoins en terme partenarial. De nouveaux temps de réflexion sont d'ores et déjà programmés en 2017.

Afin de permettre à la mesure de réparation pénale de prendre le plus de sens possible, de tenter de s'approcher le plus finement des problématiques des mineurs pris en charge et d'y apporter des réponses adaptées, il est important que le réseau partenarial du service soit large, diversifié et étendu sur l'entier Val d'Oise (le service de réparation pénale ayant un domaine de compétence géographique qui couvre tout le département).

Dans cette même logique, de nouveaux partenariats ont été négociés et seront prochainement contractualisés, permettant notamment la mise en oeuvre de nouvelles activités collectives sur les problématiques addictives.

Moment d'échanges entre l'ensemble des personnes qui contribuent aux côtés des professionnels du service de réparation pénale à la prise en charge des mineurs, un **colloque** est organisé le **jeudi 2 février 2017**, de 13h30 à 18h00 au Château de Dîno situé à MONTMORENCY (siège social de MARS 95), en collaboration avec les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Cette rencontre sera par ailleurs l'occasion d'initier, ensemble, une réflexion sur les éventuels impacts de la justice restauratrice sur la mesure de réparation pénale.

Charlotte TAMION
Chef de service

¹DHUME Fabrice, *Du travail social au travail ensemble*, Editions ASH, 2001